



MG INFORMATIQUE
11, RUE DE KERHORE - 56610 ARRADON
TÈL. : 06.03.35.45.80
INTERNET : WWW.MG-INFORMATIQUE.FR

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE DE TÉLÉ-ASSISTANCE
- PARTICULIER -

Merci de renseigner ce formulaire et de le renvoyer, au choix, :
- par email en cliquant sur le bouton "Envoyer par messagerie".
- par courrier à cette adresse : MG Informatique 11, Rue de Kerhore - 56610 ARRADON

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse 1	<input type="text"/>		
Adresse 2	<input type="text"/>		
C.P.	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>	Email	<input type="text"/>

Attention ! Tous les champs doivent être renseignés.

Configuration matérielle

Merci d'indiquer
ici les principales
caractéristiques
de votre matériel
informatique :
marque, type,
système,
périphériques ...

Durée de l'Abonnement 3 mois 6 mois 12 mois
Cocher une seule case

Date de mise en service

Coût des abonnements (par PC)

3 mois : 24 € TTC soit 8 € / mois
6 mois : 39 € TTC soit 6,50 € / mois
12 mois : 60 € TTC soit 5 € / mois

Tarif des interventions de télé-assistance

Coût horaire : 39 € TTC
Facturation par tranche de 10 minutes

Conditions Générales

La souscription au service de télé-assistance implique votre pleine et entière acceptation des conditions générales décrites ci-dessous.

Fonctionnement

- Le service de télé-assistance permet d'effectuer des opérations à distance de maintenance et de dépannage sur un ordinateur. Ce service peut également être utilisé dans le cadre d'une assistance à l'utilisation des logiciels.
- Ce service est ouvert à tous les clients de la société MG Informatique.
- Ce service nécessite l'installation, sur votre ordinateur, d'un module de prise de contrôle à distance dont l'identifiant et le mot de passe vous seront fournis lors de la souscription à ce service, après réception du règlement de votre abonnement.
- La prise de contrôle à distance implique que votre ordinateur soit en état de fonctionnement et que votre connexion ADSL soit active.
- Ce service est accessible du lundi au samedi, de 9h. à 19h., après avoir pris rendez-vous pour convenir du jour et de l'heure de l'intervention à distance.
- Sauf accord contraire, le client qui a souscrit un abonnement garde l'initiative de la prise de contrôle à distance en activant lui-même le module installé sur son ordinateur.
- Le client a la possibilité de suivre, sur son propre écran, les différentes opérations effectuées à distance.

Conditions de souscription

- L'abonnement au service de télé-assistance sera effectif à partir de la date d'installation du module de prise de contrôle à distance sur votre ordinateur.
- La durée d'installation du module de prise de contrôle à distance est comprise dans le prix de l'abonnement.
- Le règlement de votre abonnement se fait en une fois au moment de la souscription au service de télé-assistance, soit :
24 € TTC pour un abonnement de 3 mois
39 € TTC pour un abonnement de 6 mois
60 € TTC pour un abonnement de 12 mois
- L'abonnement prend fin automatiquement au terme de sa durée de souscription. Son renouvellement est conditionné au règlement d'un nouvel abonnement.

Tarification et conditions de règlement

- Le service de télé-assistance est soumis à une tarification horaire sur la base de 39 € TTC / par heure de connexion.
- La facturation de ce service s'effectue par tranche de 10 minutes pleines.
- Le règlement des interventions de télé-assistance s'effectue mensuellement, à la fin de chaque mois civil, sur la base du relevé d'intervention fourni par le service de prise de contrôle à distance qui sera joint à chaque facture.
- Le paiement des interventions s'effectue à réception de facture, par chèque à l'ordre de "MG Informatique".
- Le non-paiement d'une facture implique l'interruption du service de télé-assistance sans possibilité de remboursement de l'abonnement souscrit.

Engagements et Responsabilité

- MG Informatique s'engage à tout mettre en oeuvre pour effectuer les opérations de maintenance et/ou de dépannage dans les meilleurs délais.
- S'il s'avérait, après le diagnostic effectué par téléassistance, que l'intervention à distance ne puisse résoudre le problème du client et que celui-ci implique une intervention à domicile, ceci ne soustrait pas la client à la facturation (cf.§ "Tarification") du service de télé-assistance.
- MG Informatique ne saurait être tenue responsable de l'indisponibilité de ce service en cas d'interruption de son accès ADSL.
- Le règlement de l'abonnement implique votre pleine et entière acceptation des conditions décrites ci-dessus pendant toute la durée de la souscription.

Fait à

Le

Signature